

Nom commercial: Capsici extr liq norm

Numéro de la matiere: 121560 Version: 6 / CH Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 5 / CH Date d'impression 31.01.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Capsici extr liq norm

N° d'article 12156000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Eye Irrit. 2 H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes



Nom commercial: Capsici extr lig norm

Numéro de la matiere: 121560 Version: 6 / CH Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 5 / CH Date d'impression 31.01.23

nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusiers minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et

si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Extraits des plantes médicinals

Produits médicinaux Solution alcoolique

Composants dangereux

Capsaicine

No. CAS 404-86-4 No. EINECS 206-969-8

Concentration >= 1 < 3 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315 Eye Dam. 1 H318 Acute Tox. 4 H302

cATpE orale 500 mg/kg

Autres ingrédients ***

éthanol

No. CAS 64-17-5 No. EINECS 200-578-6

Concentration >= 50 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Notent

[4] Information volontaire

Autres données

Le produit est un article au sens de l'Article 3 n° 3 du règlement REACH et donc ne pas à être étiquetés conformément au règlement CLP. La compilation de la fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire selon Article 31 du règlement REACH pour les articles et se faite sur une base volontaire.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



Nom commercial: Capsici extr liq norm

Numéro de la matiere: 121560 Version: 6 / CH Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 5 / CH Date d'impression 31.01.23

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Nom commercial: Capsici extr liq norm

Numéro de la matiere: 121560 Version: 6 / CH Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 5 / CH Date d'impression 31.01.23

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables Classe de stockage (Suisse) 3 Liquides inflammables

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

éthanol

Liste SUVA Type MAK

Valeur 960 mg/m³ 500 ppm(V) Valeur limite à courte terme 1920 mg/m³ 1000 ppm(V) Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

éthanol

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Voie d'exposition

mode d'effet

Guvrier

par inhalation

Effet local

Concentration 1900 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Ouvrier

Long terme

Voie d'exposition orale mode d'effet Effet systémique

Concentration 434 mg/kg/d

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussiére. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

nécessaire

Matériau approprié The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the

substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps



Nom commercial: Capsici extr liq norm

Numéro de la matiere: 121560 Version: 6 / CH Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 5 / CH Date d'impression 31.01.23

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière liquide

Couleur brun foncé à rougeâtre brun

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur > 78 °C
Source Banque de données de substances GESTIS

Point d'éclair

Valeur 21 à 22 °C Source Banque de données de substances GESTIS

Pression de vapeur

Valeur < 5.8 kPa

température 20 °C

Source Banque de données de substances GESTIS

Densité et/ou densité relative

Valeur 0.79 g/cm³

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

Temps d'écoulement

Remarque non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE > 10'000 mg/kg



Nom commercial: Capsici extr liq norm

Numéro de la matiere: 121560 Version: 6 / CH Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 5 / CH Date d'impression 31.01.23

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

éthanol

Espèces rat

DL50 7060 mg/kg

Source Toxicology and Applied Pharmacology, Vol. 16, Pg. 718, 1970.

éthanol

Espèces rat

DL50 10470 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

éthanol

Espèces lapin

DL50 15800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

éthanol

Espèces rat

CL 50 30000 mg/m³

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

éthanol

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

éthanol

évaluation irritant

Mutagénicité (Composants)

éthanol

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduireà des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

éthanol



Nom commercial: Capsici extr liq norm

Numéro de la matiere: 121560 Version: 6 / CH Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 5 / CH Date d'impression 31.01.23

évaluation Facilement biodégradable

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

éthanol

Valeur 0.93 à 1.67 mg/g

12.3. Potentiel de bioaccumulation

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

éthanol

BCF 0.66

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB ***

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

Résultats des évaluations PBT et vPvB (Composants)

éthanol

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



Date d'impression 31.01.23

Nom commercial: Capsici extr lig norm

Numéro de la matiere: 121560 Version: 6 / CH Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 5 / CH

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1293	1293	1293
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	TEINTURES MÉDICINALES (éthanol)	TINCTURES, MEDICINAL (ethanol)	TINCTURES, MEDICINAL (ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger	<u>*</u>	***	2
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	11		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination

WGK 2

de l'eau (Allemagne)

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)

conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2 Liquide inflammable, Catégorie 2
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires



Nom commercial: Capsici extr liq norm

Numéro de la matiere: 121560 Version: 6 / CH Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 5 / CH Date d'impression 31.01.23

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.